ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE MORGES ET ENVIRONS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
CH. DE LA GROSSE-PIERRE 1
1110 MORGES

T : +41 (0)21 804 15 20

info@asime.ch
www.asime.ch

Aux membres du Conseil d'établissement

N./ref. : KRS/rhg

Affaire traitée par : Président du Conseil d'établissement
Morges, le 30 octobre 2024

Séance du Conseil d'établissement – No 8 (législature 2021-2026)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil d'établissement qui aura lieu

le mercredi 13 novembre 2024, à 19h30
au Collège de Chanel
Avenue de Chanel 51, 1110 Morges

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 août 2024
4. Canapé Forestier, Échichens, avancée du projet
5. Projet du quart-parent sur le harcèlement, avancée du projet et budget
6. Présentation du travail de Police Région Morges dans les écoles
7. Communications du bureau
8. Divers et propositions

Dans l'attente de vous revoir, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

pour le Conseil d'établissement

Le président — la secrétaire

Kevin Richards — Régine Holbing

Copies pour information : Communes membres, Comité de Direction de l'ASIME, ASIME